

LA FILIATION PAR LE LAIT AU MAGHREB

Camille Lacoste-Dujardin

La Pensée sauvage | « L'Autre »

2000/1 Volume 1 | pages 69 à 76

ISSN 1626-5378

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-l-autre-2000-1-page-69.htm>

Pour citer cet article :

Camille Lacoste-Dujardin, « La filiation par le lait au Maghreb », *L'Autre* 2000/1
(Volume 1), p. 69-76.

DOI 10.3917/lautr.001.0069

Distribution électronique Cairn.info pour La Pensée sauvage.

© La Pensée sauvage. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La filiation par le lait au Maghreb

Camille Lacoste-Dujardin*

Dans les sociétés de type patriarcal et patrilignager, les femmes sont exclues de l'appartenance généalogique à la grande famille masculine qui se compte uniquement d'homme en homme. La seule raison d'être des femmes est leur fécondité qui permet d'accroître en hommes garants de puissance (économique, guerrière et politique), cette même communauté familiale. La fonction féminine primordiale est donc la maternité. La plupart des sociétés du pourtour méditerranéen ont autrefois partagé les mêmes représentations liées à ce système patriarcal, représentations qui établissaient une homologie entre fécondité féminine et fertilité de la terre, comme modèle de processus cumulatif au fondement de toute croissance, de tout développement, que l'on peut résumer par « greniers pleins et ventres pleins sont garants de vie ».

Ainsi en a-t-il été dans la conception de la Grèce homérique selon laquelle « Par les cérémonies du mariage, la femme se voit identifiée à un champ dont le labourage et l'ensemencement sont accomplis par l'époux, procréant des enfants légitimes » (Detienne, 1981). Ainsi en a-t-il été en chrétienté, puisque Saint-Augustin a remarqué : « Ce rôle de la femme est comparé à celui de la terre qui reçoit la semence ; il s'agit donc d'une aide passive », ajoutant être en outre « hors d'état de trouver une autre raison d'existence pour la femme » (Ladrière, 1983). La même image se retrouve dans l'islam où, dans l'Arabie du septième siècle, le prophète Mohammed l'a fixée dans le Coran (sourate II « La génisse », verset 223) : « Vos femmes sont un champ de labour pour vous. Venez à votre champ et œuvrez pour vous-même à l'avance. »

Or, si, dans les sociétés du nord de la Méditerranée, sous la pression de multiples changements et depuis longtemps, la fécondité féminine n'a plus ce rôle primordial, il n'en est pas de même au Maghreb où le rôle maternel demeure aujourd'hui encore, pour les femmes, quasi exclusif de tout autre, ainsi que toutes les instances et systèmes de valeurs le prescrivent. En effet, si, en premier lieu, ce même rôle maternel est fortement sacralisé par la religion-même, il a aussi force de loi dans les droits des États (dans les codes de statut personnel de l'Algérie et du Maroc), et, enfin, il domine encore toutes les représentations de la société, comme tous les comportements, il est vrai aujourd'hui davantage ceux des hommes que

* 3 avenue du Lycée Lakanal, 92340 Bourg-la-Reine.

des femmes qui, elles, militent de plus en plus nombreuses pour obtenir leur émancipation. Dans les sociétés maghrébines, la mère apparaît encore comme la seule image féminine possible et si le code de l'honneur impose une extrême réserve (*hachouma*) dans la plupart des relations inter-personnelles, surtout entre les sexes, il fait exception pour la relation qui lie un fils à sa mère, seule autorisée d'expression. La procréation est encore considérée comme la seule vocation féminine, au point qu'une femme stérile est encore pratiquement dépourvue d'existence sociale, tandis que la femme qui a mis au monde un garçon dans l'année arabe, en Kabylie par exemple, un bijou particulier, véritable décoration qui marque son intégration dans la société, et que la mère de nombreux garçons a un prestige social incontestable, au sommet de la hiérarchie féminine.

Mais cette première ébauche mérite d'être affinée. Car l'examen des représentations patriarcales des rapports entre les hommes et les femmes révèle que, pour une telle société, le rôle de génitrice, tout indispensable soit-il, demeure cependant passif. Les femmes, tout comme la terre, ne sont, au demeurant, qu'un réceptacle de la semence masculine qui, pareillement aux graines confiées à la terre, ne fait que s'y développer d'elle-même dans un milieu d'accueil certes favorable à sa maturation, mais sans que ce milieu ait quelque autre activité ou influence, sans que la gestation soit transmettrice de quelque élément biologique que ce soit, puisque le développement fœtal ne saurait être imputable qu'à Dieu exclusivement.

La gestation seule n'apparaît donc pas suffisante à qualifier la maternité qui n'est véritablement rendue évidente que par l'activité biologique qui suit la mise au monde de l'enfant : l'allaitement de l'enfant par la mère, activité nourricière qui prend ainsi figure d'acte maternel essentiel transmetteur de richesse biologique, de l'ordre de la nature. D'ailleurs, la religion musulmane elle-même prend soin de prescrire l'allaitement. En effet, le verset 233 de la sourate II du Coran intitulée « La génisse », stipule : « Les mères allaitent leurs enfants deux années entières, ceci pour quiconque veut donner un complet allaitement » et le livre saint assortit cette règle d'un recours à l'autorité paternelle : « Si, d'un commun agrément le père et la mère désirent sevrer l'enfant, nul grief à leur faire. Si vous désirez mettre vos enfants en nourrice, nul grief à vous faire, à condition de verser ce que vous donnez comme rétribution de manière convenable. » Le Coran prescrit encore à propos des femmes en instance de répudiation, dans la sourate LXV « La répudiation », au verset 6 : « Si elles allaitent l'enfant né de vous, donnez leur leurs salaires et conférez ensemble d'une manière convenable. Si vous êtes en mutuelle difficulté (à ce sujet), prenez pour l'enfant une autre nourrice. »

Les droits des Etats ne sont pas en reste puisque, dans le code civil algérien, l'allaitement figure au troisième rang des devoirs de la femme mariée, après -1/ la préservation de sa personne et de sa vertu et -2/ l'obéissance à son mari, mais avant -4/ le soin apporté à la bonne marche du foyer

et -5/ l'honneur dû aux père et mère et proches parents du mari. En outre, en cas de divorce, l'enfant qui appartient à sa famille paternelle et doit la rejoindre plus ou moins tôt est, en principe, laissé à sa mère au moins le temps durant lequel elle le nourrit de son lait.

Enfin, nombreuses sont les représentations de l'importance considérable accordée à l'allaitement, d'où il ressort que nourrir un enfant de son lait, apparaît en réalité constituer l'acte nécessaire et suffisant à la maternité. Maintes expressions culturelles maghrébines le donnent à penser, dont je donnerai des exemples parmi celles que je connais le mieux, c'est-à-dire dans la région berbérophone de Kabylie – d'où est d'ailleurs issue une grande partie de l'immigration algérienne en France –.

En effet, dans les contes merveilleux de Kabylie, figure un personnage particulièrement intéressant : celui de l'ogresse (*teryel*). Dans cette littérature en berbère, et contrairement aux contes du nord de la Méditerranée, l'adulte effrayant n'est pas un homme, un ogre, non, c'est ici une femme, une ogresse, auprès de laquelle les ogres, le plus souvent, ne font figure que de pâles comparses. Et c'est cette femme sauvage et dévorante, anti-thèse de la femme civilisée, que le héros doit vaincre au terme de maintes péripéties. Mais toute ogresse soit-elle, ce monstre dévorant est pourtant bien une femme dont elle a gardé les attributs essentiels, car elle est dotée de seins, de longues mamelles qu'elle porte croisées par devant et rejetées sur son dos. En réalité, ses seins sont sa seule faiblesse, car grâce à eux, le héros qui affronte l'ogresse dispose d'un moyen pour s'en rendre invulnérable : c'est, en s'approchant par derrière elle, alors que, par exemple, assise par terre, elle est occupée à moudre du grain, de téter par surprise son sein droit (rejeté sur son épaule gauche), acte qui met désormais l'ogresse dans l'impossibilité de dévorer le héros « devenu comme son fils » par son lait qu'il a consommé. Ainsi, dans ces représentations culturelles, y compris celles du monde sauvage – mais naturel –, y compris produit par une anti-femme, le lait nourricier établit un lien très fort, au point d'être assimilé à un lien de parenté, un lien de filiation.

Cette parenté par le lait existe même aussi dans la vie réelle et civilisée puisque le droit d'Etat actuel (en Algérie et au Maroc), comme les anciens droits coutumiers, comme encore la loi religieuse exprimée dans le Coran, interdisent le mariage entre frères et sœurs de lait considéré comme incestueux. L'acte de nourrir par le lait est si important que la co-lactation est jugée créer un lien biologique considéré comme équivalent d'un lien de parenté – mais maternelle, qui permet aux femmes de disposer d'un pouvoir plus fort que l'adoption, par ailleurs proscrite en islam puisqu'elle transgresse les règles de la rigoureuse et exclusive filiation patrilineaire.

S'il est donc apparu possible de nier tout rôle actif féminin durant la grossesse où rien ne peut apparaître visiblement transmis entre mère et enfant, il n'en est pas de même de l'allaitement où la sécrétion de lait par la mère et son absorption par l'enfant est visible, évidente. On peut en déduire qu'ainsi, seul l'allaitement est considéré comme apte à créer un lien biologique

entre la mère et l'enfant, si indiscutable que la société doit l'entériner, le lait maternel établissant alors une sorte de filiation de l'ordre de la nature, maternelle, à côté de la filiation sociale rigoureusement masculine et qui exclut les femmes.

Cette supériorité de la fonction nourricière sur la fonction génitrice se trouve aussi exprimée dans la littérature orale kabyle, particulièrement riche en représentations, dans un conte très intéressant à ce sujet (Lacoste-Dujardin, 1999). Le héros en est un jeune homme petit-fils d'un sultan, fils de sa fille car ce sultan n'a pas eu de fils – ce qui est un drame par lequel une lignée s'éteint dans le système patrilignager –. Or ce jeune homme est si intelligent, il possède un tel don de perspicacité qu'on l'a nommé « l'Avisé ». Accueilli chez son grand-père – maternel –, il démontre sa sagacité en décelant des défauts en dépit des qualités apparentes de fort beaux animaux offerts en présent au sultan. Ainsi, chez un jeune lévrier, apparemment cadeau de prix, il détecte que « certes, son père est un lévrier, et une femelle lévrier l'a mis au monde, mais sa mère est une chienne » ; et l'on découvre qu'en effet, sa génitrice lévrier femelle étant morte en lui donnant naissance, il a été allaité par une simple chienne. Il en est ensuite de même d'un magnifique poulain dont « certes le père est un cheval et il est lui-même né d'une jument, mais elle est morte en le mettant au monde et sa mère est l'ânesse qui l'a allaité. » Dans ces deux cas d'animaux, sont révélés des défauts transmis par le lait de la nourrice désignée alors explicitement comme mère véritable. Dans la suite du conte, il apparaît que le jeune homme héros, l'Avisé lui-même, a reçu de sa mère fille du sultan, non pas des défauts, mais des qualités, sans doute issues de son grand-père maternel ; et ces qualités lui confèrent l'aptitude au pouvoir auquel le sultan, après avoir éprouvé sa perspicacité, décide de l'associer. Dans ce cas, un homme d'autorité fait ainsi une entorse à la stricte transmission patrilinéaire, puisqu'il se reconnaît, sinon une filiation sociale impossible puisque celle-ci exclut les femmes de la généalogie, mais au moins une transmission biologique par les femmes grâce à leur lait nourricier, puisque, dans chaque cas, animal ou humain, la mère est bel et bien désignée, non pas comme celle qui a donné naissance, mais comme celle qui a nourri l'enfant de son lait.

Cette sorte de dérogation à la rigoureuse patrilinéarité en cas de défaut de descendance mâle est d'ailleurs illustre en Islam puisque c'est d'une filiation maternelle qu'est née la forme particulière d'islam qu'est le chi'isme. En effet, le prophète Mohammed lui-même, privé de fils, a été cependant père d'une fille : Fatima. C'est d'elle même et de son mari Ali, gendre et neveu du prophète, que se revendiquent tous les musulmans chi'ites, surtout nombreux aujourd'hui dans l'Iran contemporain, comme autrefois sous la dynastie des Fatimides qui régnèrent du Caire jusqu'à Tunis aux X-XIIèmes siècles, tandis que les sunnites ne reconnaissent que les califes successeurs du prophète qui ont gouverné, après lui, la communauté musulmane d'Arabie.

Il faut bien préciser que, dans la culture kabyle, ces caractères hérédi-

taires sont ici transmis, non par la gestation mais par le lait nourricier. Un dicton kabyle décrit d'ailleurs ainsi les rapports entre mère et enfant : « Neuf mois dans son ventre/Pesant comme une pierre la privant de sa force/Un an dans son giron/Suçant l'intime de son être/Deux ans dans ses bras/Emprisonnant son corps jusqu'à l'étrangler. » (Genevois, 1970) Cette représentation met, certes, l'accent sur l'intimité, la force et la durée du corps à corps mère-enfant, mais seul le lait figure comme ce qui est transmis de la mère à l'enfant comme « l'intime » biologique de l'être de la mère.

Il pourrait même arriver, vient-on à imaginer dans la culture kabyle, que le lait maternel puisse être transmis par delà la mort. C'est ce qui est narré dans un conte très populaire qui montre deux orphelins nourris sur la tombe de leur mère par deux roseaux qui en surgissent, leur dispensant lait et miel. Le lait peut être aussi, toujours dans les contes, objet de quête comme remède magique, ainsi en est-il du « lait de lionne dans la peau de son lionceau attachée avec les moustaches de son père », dont le héros doit partir en quête pour guérir son beau-père sultan. Car les vertus du lait comme nourriture essentielle à la vie sont immenses, puisqu'il peut même ressusciter les morts, ainsi qu'il est conté d'une femme enterrée vivante par erreur, comme du héros tué par sa propre mère génitrice, mais ressuscité par le lait d'une bonne vieille compatissante qui l'a recueilli.

Le petit-lait (de vache) était aussi, autrefois, la boisson la plus courante en Kabylie. Par ailleurs, ce même lait de vache – ou de chèvre – jouait un rôle d'importance comme élément dans l'exécution de multiples rites, lors du repas inaugural des labours, comme lors des nombreuses fêtes de printemps où il marquait le début du cycle de fécondité, et il prenait aussi place dans les cérémonies de mariage avec le même sens propitiatoire. Aussi était-il lui-même l'objet de rites afin d'en préserver l'abondance dans les troupeaux et d'en éviter le tarissement redouté, ou son transfert magique par des sorcières que seules étaient aptes à déjouer les femmes les plus expertes en soins aux tout jeunes enfants : les accoucheuses traditionnelles.

A toutes ces vertus nourricières, le lait ajoute encore sa qualité de blancheur en accord avec son lien avec la fécondité ; le blanc, – qui est aussi le même mot qui désigne l'œuf – est un signe de prospérité et de fécondité dans les représentations en Kabylie, tout comme la blancheur de la peau d'une jeune fille est appréciée comme d'excellent augure. L'imaginaire kabyle a même retenu l'image dramatique, prototype des rêveries antithétiques, du lait noir : noir est en effet le lait que, dans le monde souterrain, produisent les animaux femelles qui s'y trouvent, comme les chèvres et les vaches d'une vieille femme confinée dans cet autre monde qui est l'envers d'ici-bas. Il se pourrait même que le lait vienne à se tarir à jamais, mais une telle catastrophe prend place dans les récits eschatologiques parmi les signes annonciateurs de l'apocalypse.

Ces dangers qui menacent le lait sont à la mesure de son caractère absolument indispensable et combien précieux dans la relation mère-enfant. Dans les tout premiers mois de la vie, l'allaitement concourt à établir une

très forte relation symbiotique. L'habitude du portage du bébé par sa mère, dans la plupart de ses occupations, – le plus souvent sur le dos par le moyen d'une pièce de tissu qui l'enveloppe puis est nouée par devant –, met l'enfant à portée du sein maternel à sa constante disposition, sans restriction. Ainsi est assurée la satisfaction quasi immédiate de l'enfant dans un allaitement souvent longuement maintenu, jusqu'à la prochaine grossesse, – soit deux années en moyenne mais parfois trois ou même quatre –. Dans ce corps à corps étroit et prolongé, mère et enfant sont comblés; la mère, surtout quand l'enfant est un garçon, d'abord parce qu'il lui procure l'assurance de la stabilité dans la grande famille patrilinéaire communautaire qui l'a intégrée à cette fin, et aussi parce qu'il lui permet un investissement affectif maximal; quant à l'enfant, il est aussi comblé parce que toute frustration lui est évitée et que ce premier lien à sa mère reste pour le jeune garçon le modèle de toute relation possible à une femme, ce qui est lourd de conséquences ultérieures, pour des hommes qui demeurent toute leur vie des « fils-avant-tout » (Lacoste-Dujardin, 1996). On a d'ailleurs remarqué la moindre durée de l'allaitement des fillettes dont, estime-t-on, les besoins sont moins importants que ceux des garçons.

Dans ces conditions de symbiose mère-enfant durant les toutes premières années de la vie, il n'est guère étonnant que les observations faites au Maghreb notent la faible fréquence des psychoses infantiles. Il est vrai aussi que la grande famille communautaire permet de pallier des carences éventuelles, car d'autres nourrices peuvent y assurer l'allaitement dans une prise en charge multimaternelle fréquente du fait de la fréquente pluralité des jeunes mères au même foyer (et de l'importante mortalité infantile dans la première année). Parfois, donc, le nourrisson est allaité par plusieurs mères, femmes des frères de la grande famille, qui se relayent dans cette fonction. Toutes les femmes des hommes de la famille n'ont-elles pas pour tâche de nourrir les enfants de cette même communauté familiale? Ainsi ai-je même vu une grand-mère faire le simulacre de donner à téter son sein – vide de lait – à son petit-fils, dans un geste symbolique destiné à marquer l'intégration de l'enfant dans la famille et la prise en charge de sa nourriture par le groupe des femmes qu'elle dirigeait.

Cette prise en charge collective permettait ainsi de pallier nombre de déficiences consécutives aux nombreuses carences dont souffrent la plupart des femmes fort mal nourries elles-mêmes et souffrant même souvent de malnutrition avérée. Les excès de fécondité, les grossesses précoces et rapprochées, sont souvent cause d'épuisement physiologique des mères et ont pour conséquence l'appauvrissement de la qualité du lait qu'elles peuvent donner à leurs nourrissons. D'autant que les sevrages sont, le plus souvent, mal conduits, tantôt trop tardifs et causes de déséquilibre nutritionnel, tantôt trop précoces en cas de nouvelle grossesse (Boucebci, 1982). A moins qu'ils ne puissent encore être, comme autrefois, compensés par cette même prise en charge multimaternelle des femmes de la grande famille, mais celle-ci fait souvent défaut dans les villes modernes. Dans ces mêmes conditions de vie urbaine de plus en plus fréquente, le biberon

et l'allaitement au lait de vache peuvent, certes, être des palliatifs, mais ils sont souvent dangereux par des conditions d'hygiène souvent défectueuses.

Aujourd'hui, les grandes multiparités sont encore trop souvent la cause de carences en soins de la part de mères épuisées qui, en ville par exemple, ne disposent plus du secours des autres mères de la grande famille communautaire. Bien des drames ont été provoqués par des fécondités excessives. D'où les actuels développements des politiques d'espacement des naissances, d'abord en Tunisie, puis actuellement en Algérie, et dans une moindre mesure au Maroc – où la mortalité infantile est encore forte –. En émigration, les jeunes mères sont pareillement privées du recours aux autres femmes de la famille, mais cette absence est palliée par le recours aux soins des instances médico-sociales qui leur dispensent les conseils et assurent une surveillance nécessaire dans un suivi le plus souvent efficace.

Mais il reste que, aujourd'hui, entre la campagne et la ville, au Maghreb comme en émigration, deux modalités de nourrissage des enfants sont en train de changer radicalement en passant d'une prise en charge maternelle collective à une autre plus individuelle, en même temps qu'une moins grande durée d'un allaitement de meilleure qualité grâce à une alimentation plus satisfaisante des nourrices elles-mêmes, et à un sevrage mieux conduit. Le lait maternel peut aussi être relayé par des laits maternisés tandis que les femmes gagnent en confort et en santé en n'étant plus soumises à une fécondité maximale.

Pourtant, on peut aussi se demander si le passage de plus en plus fréquent à l'allaitement non maternel n'a pas eu pour effet, en regard des représentations et usages traditionnels, de priver les femmes nourrices d'une fonction biologique si valorisante socialement qu'elle établissait une filiation par les femmes qui les dotait d'une forme de contre-pouvoir aux rigoureuses exigences strictement patrilinéaires et patriarcales.

BIBLIOGRAPHIE

- Boucebci M., *Psychiatrie, société et développement (Algérie)*. Alger, SNED-Médecine, 1982.
- Detienne M., « Demeter ». In : *Dictionnaire des Mythologies*. Paris, Flammarion, 1981.
- Genevois H., *La mère*. Fichier de Documentation Berbère II. Fort-National, 1970.
- Lacoste-Dujardin C., *Des mères contre les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*. Paris, La Découverte/Poche, 1996.
- Lacoste-Dujardin C., *Contes merveilleux de Kabylie, narrés par 'Amor ben Moh'ammed ou 'Ali de Taoudouchth, recueillis par Auguste Mouliéras en 1891*. Aix-en-Provence, Edisud (coll. « Bilingues »), 1999.
- Ladrière P., « Reproduction de la vie humaine, biologie et religion ». In : *Oppression des femmes et religion*. Travaux et Documents du Centre d'Etudes sociologiques, VIII, 1983.

RÉSUMÉ

La filiation par le lait au Maghreb

Dans les sociétés patriarcales du Maghreb, le rôle maternel est, pour les femmes, exclusif de tout autre. Mais engendrer n'est que porter et laisser Dieu faire croître l'enfant, tandis que la véritable maternité consiste, après sa naissance, à le nourrir. L'importance de l'allaitement est si grande qu'il établit entre nourrice et nourrisson une quasi filiation, dans une société où, pourtant, les femmes sont exclues de la grande famille patrilignagère qui ne comporte que les hommes. Ainsi l'allaitement paraît conférer aux nourrices une forme de contre-pouvoir.

Mots Clefs

Maternité, allaitement, filiation, patriarcat, Maghreb.

ABSTRACT

Relationship and feeding in Maghreb

In the patriarchal society's of Maghreb, the maternal roll for women is exclusive of anyone. But engender is only let god doing the infant growing, while real maternity put, after birth to nourisch.

The feeding established between the nurse and the infant a quasi relationship in society which is including only men's. So feeding seem taking nurses against power.

Key Words

Feeding, relationship, patriachart, Maghreb.

RESUMEN

La filiación a través de la leche en el Maghreb

En las sociedades patriarcales del Maghreb, el papel maternal es para las mujeres el único papel accesible. Pero engendrar sólo significa llevar el embarazo y dejar que Dios haga crecer al niño. Darle de mamar tiene una gran importancia y produce entre la nodriza y el niño de pecho un vínculo parecido al lazo de filiación. Y eso ocurre en una sociedad en la que las mujeres son excluidas de la gran familia patrilinaria que sólo contiene a los hombres. Entonces dar de mamar al niño parece conferir a las nodrizas una forma de contrapotencia.

Palabras Claves

Maternidad, amamamiento, filiación, Maghreb.